

## Réseau Sahel Désertification – Phase 2

### Le contexte

L'Afrique Sahélienne fait partie des territoires les plus touchés par le phénomène de désertification. Dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, la désertification est le résultat d'un processus de dégradation des écosystèmes, impactant en particulier les eaux et les terres, lié aux changements climatiques et aux activités humaines. La baisse de la fertilité des sols et du potentiel productif touche de plein fouet la zone sahéenne, majoritairement rurale, avec comme conséquences la paupérisation des populations et pour certaines l'abandon des territoires ruraux et les migrations forcées.

Ces problématiques sont connues et reconnues depuis longtemps par les gouvernements africains mais également à l'échelle internationale. L'adoption de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (UNCCD) confirme cette prise de conscience collective et la volonté d'agir politiquement d'une seule voix pour enrayer ce phénomène. Sur le terrain, la société civile s'engage au quotidien à travers la mise en œuvre d'actions visant à freiner la dégradation des ressources naturelles et adapter les agricultures aux effets des changements climatiques, voire à atténuer ces derniers. Les Organisations de la Société Civile (OSC) restent toutefois peu reconnues par les instances de décision nationales et internationales, et peu connectées entre elles. La place de la société civile dans l'action doit être mieux structurée et organisée pour avoir davantage de poids face aux décideurs, et participer directement et activement à l'amélioration des actions de terrain.

En 2010, afin de permettre à la société civile de jouer pleinement son rôle d'acteurs dans la lutte contre la désertification, le Réseau Sahel Désertification (ReSaD) a été initié sous l'impulsion de l'association française CARI. Le ReSaD est une organisation collaborative non formelle à résonnance internationale qui réunit 4 plateformes nationales d'organisations de la société civile actives au Sahel (Burkina-Faso/SPONG, France/GTD, Mali/GCOZA, Niger/CNCOD), œuvrant pour lutter contre la Désertification. Le ReSaD s'est donné pour mission de faire évoluer la capacité professionnelle des Organisations de la Société Civile du Sud et du Nord dans leurs domaines de compétences, leurs capacités d'être des interlocuteurs valables et reconnus, et d'être des parties prenantes aux décisions concernant les politiques et activités de développement dans les pays du Sud ainsi que dans le cadre de l'UNCCD.

Le ReSaD 2, nom du programme d'intervention (plan d'action commun) du réseau, mis en œuvre entre juin 2015 et mai 2018, s'est articulé autour de deux axes d'intervention prioritaires :

- Le renforcement de capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) et des collectivités locales, maliennes, nigériennes, burkinabés et françaises pour une gestion durable des terres ;
- La mobilisation de la société civile pour influencer collectivement sur les prises de décisions des politiques à l'échelle nationale, régionale et internationale.

Le programme a été mené à travers la mise en œuvre de 20 activités pré-identifiées pour atteindre 8 résultats. Les activités de ce programme ont été menées à la fois pour et avec les plateformes nationales et leurs membres.



**Au Burkina-Faso**

Le Secrétariat Permanent des Organisations non Gouvernementales est un collectif de la société civile né dans le contexte de la grande sécheresse qui a frappé le Sahel entre 1969 et 1984. De 17 ONG fondatrices en 1974, il compte aujourd'hui plus de 165 membres, dont 43 ONG internationales. Au plan régional, le SPONG est reconnu comme collectif pionnier en Afrique de l'Ouest. Membre de réseaux régionaux, il bénéficie aujourd'hui d'une audience internationale. C'est dans le cadre de son groupe thématique « environnement » rassemblant 56 ONG actives sur le terrain au Burkina Faso, que le SPONG a intégré le ReSaD.



**En France**

Le Groupe de Travail Désertification est une plateforme d'acteurs français mobilisés dans le domaine de la lutte contre la désertification. Ce réseau regroupe des ONG, des scientifiques, des structures privées et des collectivités locales. Ensemble, les membres souhaitent mobiliser l'opinion publique, renforcer la concertation et les actions des acteurs du développement, et influencer les décideurs. L'association française CARI est l'un des membres fondateurs du GTD. Elle en assure la coordination.

**LE GROUPE DE COORDINATION DES ZONES ARIDES**

**Au Mali**

Créé en 2004, le GCOZA Mali est un démembrement du Drylands Coordination Group basé en Norvège. Au Mali, le GCOZA compte plus de 40 membres: ONG nationales et internationales, collectifs d'ONG, structures techniques, instituts de recherche et service de l'État. Sa mission est de contribuer au renforcement de la participation de ses membres dans des activités liées à la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources naturelles. Avec ses membres, il mène des projets de recherche-action afin de produire et diffuser des connaissances et pratiques dans les domaines de la production agricole, la gestion durable des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique.



**Au Niger**

Le Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification (CNCOD) a été créé en 1997 au cours d'un forum national des organisations intervenant dans le domaine de l'environnement. Il est mandaté par la société civile pour coordonner l'action des ONG et organisations communautaires de bases, dans une optique de synergie des efforts. Près de 20 ans après sa création, le CNCOD est composé de 11 collectifs représentants des ONG, des organisations paysannes, des associations de développement et des organisations communautaires de base, intervenant toutes sur le terrain pour combattre la désertification.

Source : site internet ReSaD.

## La qualité du programme

### La mise en œuvre

L'évaluation de la mise en œuvre a concerné la période couvrant le plan d'action ReSaD 2 (2015-2018). Elle est intervenue 6 mois avant la fin de sa mise en œuvre. Elle s'est organisée autour de deux questionnements : 1) la visibilité et la compréhension des actions du ReSaD par les membres des plateformes et les divers partenaires locaux ; 2) la capacité des actions menées à produire les effets attendus.



Réalisation de la Form'action, Burkina-Faso, 2017

**Le programme a permis le renforcement de la visibilité du réseau.** Les efforts importants depuis 2015 portés sur la communication (sites Internet, charte graphique, centre de ressources en ligne, annuaire, newsletter), sur la participation accrue des plateformes à différents espaces de concertation (COP...), sur le développement de passerelles entre le ReSaD et d'autres programmes et acteurs de développement pour la Lutte Contre la Désertification (LCD), ont pleinement contribué à ce résultat. Cette visibilité contribue concrètement à la consolidation des acquis de la phase précédente du programme en termes de reconnaissance. Les plateformes membres du ReSaD sont aujourd'hui confortées dans leur statut « d'acteurs incontournables » de la LCD. Les efforts sont à poursuivre pour une articulation plus poussée entre les stratégies de communication du ReSaD et de ses plateformes membres.

**Ces acquis ne se sont toutefois pas accompagnés d'une bonne lisibilité du réseau et de son plan d'action.** Ce constat est posé au niveau des acteurs du secteur dans les 4 pays mais aussi au niveau des membres même des plateformes nationales. Les sources de confusion et/ou de méconnaissance identifiées sont principalement de 2 types : la relation qu'il y a entre les acteurs « Qui fait quoi ? » (le ReSaD, le CARI, le GTD et les différentes plateformes nationales) ; l'articulation entre : réseau/programme et bénéficiaires finaux/parties prenantes.

**Les activités mises en œuvre ont également permis aux OSC de s'organiser, de se mobiliser et de participer activement à des événements** nationaux, régionaux et internationaux de concertation et d'échanges sur la LCD/GDT.

Bien que les effets de l'action de **plaidoyer et de lobbying** soient difficilement mesurables à cette échelle d'analyse, **les témoignages des institutions confortent l'idée d'une nette évolution des capacités du ReSaD et des plateformes nationales** dans ce domaine, et donc, par effet induit de l'impact de leur message. La reconnaissance des plateformes nationales insufflée par le programme va de pair avec une montée en puissance de ces dernières sur les actions de plaidoyer. La participation aux activités du ReSaD a amené progressivement le personnel des plateformes à monter en compétences et être reconnu pour son expertise.

De plus, les plateformes nationales et le ReSaD lui-même en tant qu'entité sont sollicités au niveau de leurs pays respectifs ou au niveau régional (OSS<sup>1</sup>) pour siéger dans différentes espaces de concertation et pour des appuis-conseils. Les capacités des plateformes nationales, à mobiliser les Organisations de la Société Civile et à proposer un positionnement commun argumenté autour de la thématique, constituent l'un des facteurs clé de cette mobilisation croissante du réseau par les institutions publiques.

La pertinence de l'implication du ReSaD sur l'ensemble de la chaîne de décision de l'échiquier politique (à un échelon national – régional - international, en amont des prises de décision politique et en aval pour leurs mises en application) est confirmée aussi bien par les membres des plateformes, que par les plateformes elles-mêmes, ou encore par les partenaires du ReSaD et les acteurs de développement. Le mode de mobilisation des OSC membres des plateformes, avant (concertation), pendant (délégation) et après (restitution) un événement, participe à leur sensibilisation sur la LCD/GDT. De plus, les dernières expérimentations des plateformes à l'échelle nationale témoignent de leur volonté d'informer un plus large public, entre autre la jeunesse, aux actions qu'elles entreprennent (restitution ouverte de la COP 13 au Niger, réalisation d'un clip musical avec un jeune artiste au Burkina Faso, etc.). Un élargissement des actions de communication au-delà de leur membership, et dans le cadre de partenariat(s) structuré(s), constitue une voie d'accroissement de leur efficacité.

**Enfin, les activités de renforcement de capacités mises en œuvre ont été bénéfiques pour les acteurs qui y ont participé**, aussi bien au niveau des collectivités territoriales, que des membres des plateformes. Les vecteurs d'apprentissage ne sont pas uniquement ceux ciblés directement par les activités du programme, comme par exemple la participation physique à certaines rencontres, la délégation de responsabilité par les plateformes à certains de leurs membres, etc. L'adaptation des activités faites au niveau de chaque plateforme pour répondre aux réalités de leurs membres a également contribué à ce résultat.

Ces bénéfiques concernent un large spectre d'acteurs :

- Les collectivités territoriales de base à travers le développement du module de form'action et plus généralement des autres programmes mobilisés par le ReSaD (FLEUVE, Closing the Gaps...),
- Les OSC membres des plateformes (formations techniques, organisationnelles ...),
- Les plateformes elles-mêmes (crédibilité, visibilité, reconnaissance, expertises renforcées...).

Les activités telles qu'elles ont été mises en œuvre par les plateformes et la coordination sont plébiscitées, et ont favorisé la participation de toutes les catégories/profils d'acteurs dans l'action, sans pour autant chercher à faire une discrimination positive (femmes et jeunes) pour l'une ou l'autre des catégories.

L'appréciation des effets en matière de renforcement de capacité (RC) des OSC membres des plateformes est moins évidente. Les réponses à l'enquête indiquent que les retombées des actions de RC sont ressenties

---

<sup>1</sup> OSS : Observatoire du Sahara et du Sahel

multiples, positives mais de faible ampleur ; tandis que lors des ateliers d'évaluations autogérés les appréciations apparaissaient plus nettes tant en termes de compréhension des thématiques de LCD/GDT, que d'ingénierie de projet (accès à des appels à projets, etc.). Deux principales pistes d'amélioration se dégagent pour un renforcement des capacités encore plus effectif :

- L'inscription des activités de RC dans un plan organisé par catégories d'acteurs (OSC, CL, plateformes dans l'animation/gestion de leurs membres, plateformes dans la dynamique de réseau,...),
- L'adaptation de la stratégie de diffusion de l'information aux publics ciblés ; aujourd'hui cette diffusion est essentiellement effectuée de façon dématérialisée auprès d'un public ayant un accès limité à internet et elle repose peu sur des documents adaptés (langues locales).

#### Exemple concret des retombées finales du renforcement de capacités des acteurs suite aux actions entreprises par le programme ReSaD 2.



Form'action, Todorji, Niger

La form'action, conçue dans le cadre des activités du programme ReSaD 2, a débouché sur la formulation de projets communaux de développement intégrant la LCD/GDT. La composante nationale du programme FLEUVE, qui s'inscrit en complément du ReSaD 2, a permis la mise en œuvre de microprojets d'investissements qui représentent une restauration de terres dégradées de 40 ha au Burkina-Faso (sites agricoles et forêt communale), 1 210 ha au Niger (sites pastoraux, sites fourragers, sites agricoles) et 74 ha au Mali (jardins polyvalents, sites agricoles). Elle a également débouché sur la réalisation de 2 fermes agricoles communautaires intégrées féminines (maraichage, de production fruitière et de l'aviculture) au Niger.

L'organisation d'une offre de services ciblée par catégorie d'acteurs (plateformes en tant que membre d'un réseau, plateformes en tant qu'animatrices de leur réseau de membres, OSC actrices de la LCD/GDT), la diversification des vecteurs de diffusion (aujourd'hui centrés sur la dématérialisation), l'adaptation des documents aux besoins spécifiques des acteurs de terrain, constituent autant des pistes d'améliorations pour un renforcement de capacités encore plus efficace.

## Le dispositif

L'évaluation du dispositif s'est faite en prenant en compte l'évolution du réseau depuis sa création en 2010. Elle s'est organisée autour de deux questionnements : 1) la qualité de fonctionnement du ReSaD au sein de chaque plateforme ; 2) l'articulation entre les plateformes et la coordination générale.



Séance de travail préparatoire, atelier régional de Niamey (2016) - atelier de réflexion « Copil », atelier régional de Saly (2017)

Le fonctionnement du réseau a été adossé au fonctionnement du programme d'intervention. Il s'est appuyé sur une coordination centralisée du programme, assurée par le CARI, appuyé par un COPIL. Au niveau de chaque plateforme, le point focal « ReSaD » porte la responsabilité des activités à mettre en place dans son pays. Les plateformes restent autonomes et indépendantes sur son fonctionnement. Aussi, la dynamique « ReSaD » a été intégrée dans chaque plateforme selon une logique différente et a abouti à des dynamiques variables. **Ce fonctionnement offre la garantie d'une action efficace d'un point de vue opérationnel.**

**L'organisation entre la coordination générale du réseau et les plateformes nationales s'est avérée pleinement pertinente pour la mise en œuvre du programme.** Si à l'issue de l'évaluation de la première phase de structuration du réseau (ReSaD I) la question d'une coordination centralisée avait pu être interrogée par les plateformes, cette question n'est plus d'actualité aujourd'hui. La plus-value du CARI pour la coordination du programme est reconnue et son expertise nécessaire pour le bon développement du réseau. De plus, la « déconcentration » partielle de la coordination générale, avec la mise en place d'un poste d'appui VSI installé à Ouagadougou sur le ReSaD 2, s'est avérée hautement pertinente. Cette ressource humaine de proximité a facilité les relations entre la coordination générale et les plateformes nationales.

**Si on analyse cette fois la situation selon la dynamique du réseau, les conclusions diffèrent.** La planification des activités et/ou les interactions entre les membres du réseau sont perçues aujourd'hui comme trop descendantes, aussi bien entre l'échelon coordination-plateforme que plateforme-membres. L'articulation du réseau s'apparente aujourd'hui à un fonctionnement en faisceau. Ce schéma de fonctionnement ne correspond pas aux aspirations des plateformes et de la coordination, qui souhaitent tendre vers une logique de collaboration plus horizontale et réciproque entre les plateformes et la coordination générale.

La responsabilité ne peut être imputée à un seul acteur mais repose sur une responsabilité partagée. Au niveau de la coordination générale, le besoin croissant de concertation et d'implication, favorable à une dynamique de réseau entre plateformes, vient se heurter aux contraintes de temps et de moyens auxquelles doit répondre le programme. Au niveau des plateformes elles-mêmes, les diverses compétences métiers qu'il est nécessaire d'avoir, pour assurer à la fois l'animation du réseau et la mise en œuvre des activités du programme (elles aussi renvoyant à des expertises très différentes), ne peuvent logiquement être trouvées au niveau d'une seule et même personne.

Si cette organisation a été pertinente dans un premier temps, pour stimuler les collaborations entre acteurs à travers des activités concrètes, elle doit aujourd'hui évoluer pour que la logique de réseau soit un réel atout pour les futurs programmes.

## La stratégie

*L'évaluation de la stratégie concerne la période actuelle et le futur possible du réseau. Elle s'est axée sur 1) les modalités de gouvernance actuelles au regard des ambitions du réseau ; 2) la stratégie opérationnelle et la capacité du réseau à se situer dans son environnement ; 3) la stratégie de mobilisation des ressources.*



Les plateformes nationales sont liées les unes aux autres dans l'atteinte de l'objectif commun. Elles restent chacune indépendantes et autonomes dans leur fonctionnement (juridique, managérial et financier). Chaque plateforme a ainsi intégré de manière spécifique le réseau au sein de son organisation tout en respectant un cadre commun de gouvernance, avec une ressource humaine identifiée et un cahier des charges prédéfini dans le cadre des activités « ReSaD ». La latitude laissée à chaque plateforme a permis un ajustement des activités et de la dynamique du réseau aux réalités de chaque pays en lien avec les attentes et besoins de leurs membres.

L'organe de décision commun, le comité de pilotage (COPI), est fonctionnel et assure une implication régulière des plateformes dans les décisions stratégiques et opérationnelles du réseau. Les temps pris à cette réflexion (gouvernance) dans la mise en œuvre du programme étaient pertinents. Le fonctionnement mis en place s'est montré résilient pour résoudre les difficultés rencontrées entre membres et avec la coordination, lors de l'exécution du ReSaD 2 et pour la réflexion en vue du ReSaD 3. Cependant, la définition d'une vision partagée moyen-long terme pour le réseau déconnectée du temps programmatique, ainsi qu'une implication plus marquée des instances politiques de chaque plateforme dans les décisions stratégiques du réseau (le CA de chaque plateforme nationale), constitueraient un facteur important pour la pérennité du réseau, compte tenu de sa dépendance aux dynamiques internes de chaque plateforme membre.

La structuration même du programme et les leviers d'action sur lesquels il s'est positionné, pour faire évoluer l'intégration des organisations issues de la société civile dans la lutte contre la désertification, sont hautement pertinents dans leurs axes d'intervention. Les liens partenariaux sont assurés à différents échelons : national, régional et international. Les plateformes sont responsabilisées à l'échelon national. Les relations à l'échelon régional et international, sont assurées par la « machine » ReSaD, sous la supervision de la coordination (CARI). Cette articulation est pleinement efficace et assure un ancrage adapté à tous les échelons, une responsabilisation et une implication de chaque acteur, mais aussi un apport mutuel des acteurs.

**La composition du réseau est un facteur fort de sa crédibilité et de sa légitimité.** Le regroupement d'acteurs agissant sur un espace africain à une échelle inter-pays ; l'intégration d'acteurs originaires de territoires non touchés ; la fonction de faitière des membres (etc.) sont autant de points forts qui participent à la légitimité du réseau. Dans ce cadre, la singularité du ReSaD, constitué de partenaires issus de territoire « touchés » et « non touchés » par la désertification, s'apportant mutuellement de savoirs complémentaires et capable d'agir du macro (COP – plaidoyer) au micro (microprojets d'investissement), pourrait être plus affirmée et revendiquée. A ce stade, la consolidation de l'existant et la montée en puissance du réseau semble une priorité par rapport à une éventuelle ouverture du réseau à de nouveaux membres.

Au niveau de son positionnement stratégique, le programme ReSaD 2 est à la jonction entre deux mondes : les programmes d'intervention descendants découlant des stratégies internationale régionales et nationales, et les projets ascendants (bottom-up) impulsés par la société civile. Ce **positionnement reste très novateur** dans le paysage de l'aide, résultant des actions pour « pousser la société civile » à prendre pleinement son rôle, et du désir des programmes d'intervention à large échelle d'approcher au plus près « de la base ». **Sa réalisation induit une réalité complexe pour les parties prenantes** : accès à des cofinancements, lisibilité des dynamiques induites par les actions, etc. Dans cette configuration, la spécialisation du réseau sur la LCD/GDT est une force. Cependant le ReSaD, jusqu'à présent concentré quasi exclusivement sur les acteurs institutionnels et associatifs, pourrait s'ouvrir plus largement ou de façon plus proactive à d'autres acteurs (organismes de recherche africains, fédérations paysannes, collectivités territoriales...).

Au niveau de sa viabilité économique, chaque plateforme est responsabilisée sur le financement d'une partie du programme (recherche et obtention de cofinancement). Pour déployer les compétences métiers nécessaires à cette fonction, elles doivent pouvoir être accompagnées en adéquation avec leurs besoins spécifiques. Dans l'immédiat et en vue de la consolidation des acquis de cette phase, la formalisation juridique du ReSaD, avec un statut qui lui serait propre ne semble pas une nécessité. Au contraire, elle pourrait entraîner une lourdeur administrative et financière qui freinerait la dynamique de réseau encore en construction. Toutefois, il est important que chaque partie prenante puisse abriter juridiquement les activités « ReSaD » selon un mécanisme clairement défini et transparent. Aujourd'hui, les plateformes sahéniennes peuvent le faire. L'hébergement juridique au sein de chaque plateforme ou par le portage d'un de ses membres (cas du GTD qui est un réseau informel dont les activités sont portées juridiquement par le CARI), tout comme la capacité de chacune à expliquer cette logique – au sein de sa propre structure mais aussi des autres plateformes – sont des pré-requis.

## « Un autre regard » sur la qualité du programme

*Analyse de la qualité du programme à partir des 5 critères d'évaluation du CAD de l'OCDE.*

Marqueurs d'analyses	Au global	Les points à retenir
<b>La Pertinence</b>		
Cadre d'intervention et légitimité		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un réseau qui répond à un besoin</li> <li>- Une légitimité confirmée par les institutions et acteurs de LCD/GDT</li> <li>- Un membership qui est une force pour le réseau comme sa spécificité thématique et son rayonnement</li> </ul>
Logique externe		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un positionnement nouveau dans le paysage de l'Aide</li> <li>- Une articulation complémentaire et innovante avec les autres acteurs qui demande une certaine forme d'appréhension/apprentissages ne rendant pas hommage à la cohérence du programme, à sa complexité et aux processus qu'il impulse/induit</li> </ul>
Logique interne		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un programme apprécié par les membres dans sa globalité</li> <li>- Un fonctionnement efficace pour la mise en œuvre du programme mais à consolider pour la dynamique de réseau</li> </ul>
<b>L'Efficacité</b>		
Activités menées		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble des activités menées et taux de réalisation quantitatif élevé en fin de tranche 2</li> <li>- Certains glissements de mise en œuvre d'activités dans le temps mais justifiés.</li> </ul>
Atteintes des résultats		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une diffusion et circulation de l'information nettement améliorée entre le ReSaD 1 et 2 d'un point de vue stratégique. Des marges de progrès à poursuivre au niveau de chaque plateforme et de leurs membres.</li> <li>- Un travail de fond entrepris pour améliorer la visibilité du réseau et l'harmonisation de la communication. Une intégration de la communication « ReSaD » à améliorer au sein de chaque plateforme.</li> <li>- Une stratégie de gestion des connaissances à améliorer.</li> <li>- Une implication des OSC naissante mais qui doit être encore renforcée.</li> </ul>

Marqueurs d'analyses	Au global	Les points à retenir
<b>L'Efficiace</b>		
Pilotage		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des évolutions notables et pertinentes entre le ReSaD 1 et 2.</li> <li>- La plus-value du CARI reconnue par les plateformes et un positionnement jugé nécessaire pour le bon développement du réseau.</li> <li>- Une gouvernance résiliente pour résoudre les difficultés et efficace pour la mise en œuvre des activités</li> <li>- La structuration de la dynamique de réseau relayée au second plan face aux impératifs du programme</li> <li>- Le réajustement et la clarification des fonctions et de la mobilisation des ressources humaines</li> </ul>
Cohésion des moyens mobilisés		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une responsabilisation de chaque plateforme dans la recherche de financement</li> <li>- Un positionnement stratégique du ReSaD novateur mais complexe</li> <li>- Une mobilisation en jours travaillés pertinente au niveau de chaque plateforme mais peu adaptée pour répondre à l'ensemble des compétences métiers nécessaires au bon fonctionnement, à la fois de la dynamique réseau et de la mise en œuvre des activités du programme</li> <li>- Une capacité d'adaptation notable des acteurs à leur environnement</li> </ul>
<b>Les effets</b>		
Renforcement de capacités		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une évolution de pratique en marche auprès des collectivités territoriales de base touchées par la désertification</li> <li>- Une connaissance accrue des membres des plateformes sur la thématique LCD/GDT</li> <li>- Des champs et des vecteurs d'apprentissage multiples, des OSC plus performantes en ingénierie de projet, et mieux structurées</li> </ul>
Capacité d'influence		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une crédibilité et une reconnaissance du réseau renforcée au niveau des instances nationales et internationales</li> <li>- Une faible visibilité du réseau à l'échelon national</li> <li>- Une évolution progressive des compétences des OSC en matière de plaidoyer et de lobbying</li> <li>- Une montée en puissance des plateformes</li> </ul>
Dynamique de réseau		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les prémices de collaborations horizontales observées</li> <li>- Une compréhension des membres des plateformes sur le ReSaD partielle et leur mobilisation au sein de chaque plateforme encore fragile</li> <li>- Une dynamique de réseau essentiellement descendante qui aspire à devenir plus horizontale et réciproque</li> <li>- L'adossement de la structuration de la dynamique réseau à la coordination/gestion du programme telle quelle a été dans ReSaD 2 a atteint sa limite pour faciliter le développement d'une dynamique de réseau durable</li> </ul>
<b>La pérennité</b>		
Dynamique interne		<ul style="list-style-type: none"> <li>- De légers décalages de vision entre les plateformes sur la vocation du réseau</li> <li>- Une animation du réseau en interne de chaque plateforme faible en dehors des activités du programme</li> <li>- Une connaissance et compréhension partielles des membres de chaque plateformes sur ce qu'est le ReSaD</li> <li>- Un désir des membres des plateformes d'une plus grande implication dans le dispositif en amont et en aval des activités</li> <li>- Des activités menées en compléments / en parallèle du plan d'action financé</li> </ul>
Gouvernance et membership		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des compétences métiers nécessaires au sein de chaque plateforme qui ne peuvent pas être comblées avec le fonctionnement en place</li> <li>- Un rééquilibrage progressif de responsabilités souhaitées par les acteurs</li> <li>- Une faible implication des organes de décision des plateformes dans la gouvernance du ReSaD</li> <li>- Une faible implication des membres « à la base » par le ReSaD au de la de la mise en œuvre des activités</li> </ul>
Modèle économique		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une responsabilisation des plateformes dans la recherche de fonds</li> <li>- Un cadre d'intervention complexe en matière de cofinancement qui nécessiterait un appui spécifique et ciblé à chaque plateforme pour monter en compétences</li> <li>- Une capacité des plateformes structurées différemment à « porter » juridiquement le ReSaD (plateformes sahélienne) ou à le faire porter par un membre (cas du GTD/CARI).</li> <li>- Le besoin pour chacun des membres du réseau d'une connaissance approfondie de la réalité et des contraintes des autres liées à leur organisation et à leur contexte national</li> </ul>
Relation partenariale		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La reconnaissance du réseau, de ses membres et de ses représentants</li> <li>- Un bénéfice mutuel ressenti et le désir d'agir ensemble dans une logique de réseau</li> <li>- Une forte résilience des parties prenantes</li> <li>- Existence d'un partage d'information et d'entraide entre membres – signe d'un niveau de confiance et d'une estime réciproque</li> </ul>

## Les perspectives

Le programme ReSaD 2 a pleinement rempli ses objectifs opérationnels. Aujourd'hui en pleine lumière, le réseau ReSaD doit consolider ses acquis et structurer encore sa dynamique interne pour réussir le pari d'un réseau indépendant et autonome à terme. C'est à ce titre qu'il pourra pleinement porter la voix des organisations de la société civile et jouer un rôle actif dans la lutte contre de la désertification.

Pour se faire, il convient qu'il poursuive son évolution et la mise en œuvre de ses activités en s'attachant plus spécifiquement à 4 leviers.

1. La capacité des OSC membres des plateformes à lutter contre la désertification :
  - Avoir une approche proactive et inclusive des membres et des partenaires pour favoriser la compréhension du programme et l'appropriation du réseau ;
  - Renforcer et adapter la stratégie de diffusion et la valorisation de l'information ReSaD ;
  - Spécifier les types d'apprentissage et les modes de collaboration.
2. La capacité d'influence du réseau et de ses plateformes :
  - Poursuivre les actions de plaidoyer aux trois échelons tout en communiquant mieux auprès de leurs membres sur les actions à l'échelon national et leurs retombés.
  - Être vigilant à ne pas tomber dans le « jeu de pouvoir » des institutions visées par le plaidoyer/lobbying.
3. La dynamique de réseau :
  - Travailler avec les plateformes pour qu'il puisse y avoir une réappropriation de l'identité du réseau par leurs membres ;
  - Mettre en place une animation « ReSaD » en accompagnement de celles des plateformes sous la supervision de la coordination ;
  - Responsabiliser davantage les membres des plateformes
  - Favoriser les échanges entre pairs au sein du réseau et la culture de capitalisation et de mutualisation d'expériences ;
  - Penser des évènements et des actions plus inclusives.
4. L'autonomie financière du réseau :
  - Positionner le ReSaD comme catalyseur d'innovation pour et par la société civile ;
  - Mieux définir l'ouverture sectorielle du programme à de potentiels partenaires financiers à l'échelle nationale, en lien avec la transversalité de la thématique LCD/GDT ;
  - Mieux différencier les fonctions de coordination de programme et d'animation de réseau pour permettre *in fine* que le réseau porte plusieurs programmes ;
  - Accompagner chaque plateforme sur un besoin de structuration spécifique – en lien au bon fonctionnement du ReSaD, pour éviter un décrochage de niveau/compétences dans le membership ;
  - Consolider le membership actuel plutôt que de l'ouvrir à de nouveau membre ;
  - Amplifier le portage financier par chaque plateforme et favoriser une bonne connaissance/compréhension entre plateformes des singularités de chacun, pré-requis à toute communication efficace en direction des partenaires financiers ;
  - Poursuivre la réflexion sur le déploiement progressif du réseau en termes de pays d'implantation et de statut juridique.

Avril 2018

Réalisée par Patrick Smith et Mélanie Lunel, association Efficooop  
Sous la direction du CARI-ReSaD et du F3E



©ReSaD